

# Rassemblements pour la libération de Salah HAMOURI

**Samedi 07 octobre 15h00**

➤ **Besançon : Place du 8 Septembre**

➤ **Belfort : Place Corbis**



La France doit agir d'urgence pour sa libération Salah Hamouri, jeune avocat Franco-Palestinien, défenseur des droits de l'Homme et des droits des prisonniers politiques palestiniens, victime de l'arbitraire des forces d'occupation israéliennes a été arrêté le 23 août, et a été condamné à la détention administrative sur ordre du Ministre de la défense, figure de l'extrême droite israélienne.

Détenu depuis un mois et demi, la presse en général et le gouvernement français sont restés silencieux. Étonnant ! Car les conditions de sa détention devraient soulever l'indignation.

La « *détention administrative* », c'est ni plus ni moins que le principe des « *lettres de cachet* ». Salah Hamouri, comme 500 autres Palestiniens actuellement, est « *embastillé* » et non pas détenu : absence de procès, pas d'inculpation, pas de preuves, un dossier secret. Et cette peine de 6 mois est renouvelable à l'infini sans avoir à en justifier.

Or le cas de Salah Hamouri, est emblématique de la répression exercée par l'État d'Israël et son armée d'occupation contre toute la population palestinienne à commencer par sa jeunesse. Salah Hamouri est victime d'une persécution, depuis un an et demi il est privé du droit de vivre avec son épouse française et de leur enfant, celle-ci ayant été expulsée en janvier 2016 alors qu'elle était enceinte de six mois.

Le sort qui est fait en France à Salah Hamouri, citoyen français, le silence du gouvernement français face à l'expulsion de son épouse et à ses incarcérations, l'absence de vigoureuse campagne de presse en sa faveur, n'est qu'un exemple parmi bien d'autres : du deux poids deux mesures qui est de mise quand c'est l'État d'Israël qui viole les droits de l'Homme et ceux des peuples. C'est une erreur d'un point de vue intellectuel et politique. C'est une faute contre les valeurs dont la République française se réclame.

Ce sont des milliers de prisonniers politiques palestiniens qui sont enfermés par Israël, en violation de la 4ème Convention de Genève qui qualifie ce fait de crime de guerre, dont 7000 enfants qui ont été arrêtés depuis 2000. La Fédération Internationale des Droits de l'Homme souligne que les conditions de détentions infligées aux prisonniers politiques palestiniens ne respectent aucun des standards internationaux.

## Liberté pour Salah HAMOURI !

Écrivez pour demander la libération de Salah Hamouri :

Retrouvez sur le site de l'AFPS <http://www.france-palestine.org/Mobilisation-pour-la-liberation-de-Salah-Hamouri> les pétitions, ainsi que la lettre type et les liens, pour écrire au Consulat général de France à Jérusalem, au Ministère des affaires étrangères, à la Présidence de la République

**Signataires de l'appel au rassemblement :**

Coordination Palestine en Franche-Comté : Association France Palestine Solidarité (AFPS de Besançon et de sa région et AFPS Nord Franche-Comté), AES (Nord Franche-Comté), Cimade Besançon, CCFD-TS 25, CGT (25 et 70), EELV (Franche-Comté), JC 25, LDH Besançon, MRAP 25, NPA 25, PCF (25, 39 et 70), Récidev (Franche-Comté)

Avec : Ensemble !